



Conseil économique et social

Distr. générale
29 décembre 1999
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente et unième session

29 février-3 mars 2000

Point 5 de l'ordre du jour provisoire *

Statistiques de l'environnement

Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, annexé à la présente note, le rapport du Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement, où sont récapitulés les progrès de la révision du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée, et où est exposé le programme de travail prévu.

La Commission est invitée à examiner la méthode envisagée pour la révision de ce système de comptabilité et le calendrier des activités. Elle est invitée aussi à indiquer si les mandats du Groupe sont clairement définis et si les objectifs sont précis et réalistes. Elle peut souhaiter formuler en outre des observations sur les travaux envisagés pour l'avenir.

* E/CN.3/2000/1.

Annexe

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. La révision du SCEE jusqu’à présent	6–8	3
III. Objectifs du SCEE-2000	9–10	4
IV. Moyens de consultation et de communication sur le SCEE-2000	11–13	4
V. Étapes restantes de la révision	14–29	6
VI. Rôles et attributions	30–37	8
VII. Points à débattre	38	9

I. Introduction

1. L'Organisation des Nations Unies a publié en 1993 un manuel sur le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) intitulé *Comptabilité économique et environnementale intégrée – Version intérimaire*^a. En 1997, la Commission de statistique a demandé au Groupe de Londres d'en réviser le texte. Le rapport ci-après renseignera la Commission :

a) Sur ce qui a été fait jusqu'à présent pour la révision du manuel;

b) Sur les objectifs du manuel révisé (ci-après désignée par l'abréviation SCEE-2000);

c) Sur les moyens de consultation et de communication avec la communauté internationale au sens large qui seront utilisés pour la révision du manuel;

d) Sur les étapes restantes de la révision du manuel;

e) Sur le rôle et les attributions de chacun des principaux participants à ce processus de révision : membres du Groupe de Londres, Comité de coordination du Groupe de Londres, coordonnateurs des chapitres, responsable de l'édition et institutions internationales devant publier conjointement le SCEE-2000.

2. Le Comité de coordination du Groupe de Londres est constitué des entités ci-après : Bureau australien de statistique, qui a accueilli la dernière réunion du Groupe; Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT); Statistics Netherlands, qui accueillera la prochaine réunion du Groupe; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Statistique Canada, qui assure le secrétariat du Groupe; Division de statistique de l'ONU; et Banque mondiale.

3. Les coordonnateurs des chapitres du manuel révisé sont respectivement :

a) Rocky Harris (Bureau national de statistique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) : chapitre premier, Introduction;

b) Alessandra Alfieri (Division de statistique de l'ONU) : chapitre II, Comptes des actifs;

c) Mark de Haan (Statistics Netherlands) : chapitre III, Comptes de flux physiques;

d) Alan Brown (Ministère de l'environnement, des transports et des régions du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) : chapitre IV, Comptes de dépenses environnementales;

e) Anton Steurer (EUROSTAT) : chapitre V, Valorisation et comptes monétaires;

f) Anne Harrison (Direction des statistiques de l'OCDE) : chapitre VI, Applications et utilisations politiques.

4. La responsable de l'édition est Anne Harrison (Direction des statistiques de l'OCDE).

5. Les institutions internationales qui publieront conjointement le SCEE-2000 sont EUROSTAT, l'OCDE, l'ONU et la Banque mondiale.

II. La révision du SCEE jusqu'à présent

6. En 1997, la Division de statistique de l'ONU a invité le Groupe de Londres à participer au processus de révision lors de la réunion que le Groupe a tenue à Ottawa et le secrétariat du Groupe a été confié à Statistique Canada.

7. En 1998, le Groupe de Londres a convenu d'un schéma pour le SCEE-2000 lors de sa réunion de mai, tenue en France. Des coordonnateurs et des groupes de travail ont été désignés pour rédiger le projet de chacun des six chapitres. Un comité de coordination a été constitué de la Division de statistique, de l'OCDE, d'EUROSTAT, de Statistique Canada (chargée du secrétariat) et du Bureau australien de statistique (qui avait accueilli la réunion de 1999 du Groupe de Londres). La rédaction des schémas de chapitres a démarré dès la fin de la réunion.

8. En 1999, la Division de statistique a invité par lettre les chefs des bureaux de statistique d'EUROSTAT, de l'OCDE et de la Banque mondiale à participer à la rédaction du SCEE-2000. La rédaction des chapitres s'est poursuivie, d'abord lentement, puis plus rapidement d'août à octobre. Les progrès n'ont pas répondu aux attentes sur certains points, et des membres du Groupe n'ont pas été en mesure de participer à la rédaction aussi activement qu'ils l'auraient voulu, à cause d'autres obligations.

L'expérience a montré que les débats par courrier électronique ne suffisaient pas à eux seuls à faire progresser rapidement le travail. Face à ces difficultés, Statistique Canada, secrétariat du Groupe, a demandé par lettre aux chefs de bureaux de statistique nationaux et internationaux d'accorder un appui financier qui permettrait de nommer pour le SCEE-2000 un responsable de l'édition. Il a été proposé de confier ces attributions à Anne Harrison de l'OCDE. Il a été demandé également aux bureaux nationaux de statistique de confirmer qu'ils étaient prêts à libérer du personnel pour lui permettre de travailler à la révision du SCEE. La majorité des membres du Groupe a accepté Anne Harrison comme responsable de l'édition, et convenu d'assurer le financement du poste. Statistique Canada l'a fait savoir par écrit à l'OCDE au nom du Groupe, et a écrit à nouveau aux bureaux nationaux et internationaux, leur demandant de faire le nécessaire pour virer à l'OCDE les montants destinés à financer le poste de Mme Harrison. Le Groupe de Londres s'est réuni à Canberra (Australie) du 15 au 19 novembre pour examiner l'avancement du processus de révision, avec les résultats suivants :

- a) Les membres du Groupe se sont engagés à nouveau à continuer d'apporter leurs hautes compétences et leur concours à la rédaction de l'ouvrage;
- b) Ils se sont accordés sur la structure du SCEE-2000;
- c) Ils se sont fait une idée plus claire des progrès accomplis et des problèmes restant à régler;
- d) Ils se sont mis d'accord sur les méthodes à suivre pour le reste de la révision et sur la répartition des responsabilités.

III. Objectifs du SCEE-2000

9. Le SCEE-2000 est prévu comme un précis des meilleures pratiques, convenu à l'échelon international, plutôt que comme un véritable ensemble de directives internationales. Il devrait être soumis par le Groupe de Londres à la Commission de statistique lors de sa trente-deuxième session, en 2001, et, une fois que cette dernière aura approuvé la révision, publié conjointement par l'ONU, l'OCDE, EUROSTAT et la Banque mondiale vers le milieu de 2001.

10. Les principales caractéristiques du SCEE-2000 seront les suivantes :

- a) Il offrira des avis (surtout théoriques) sur la comptabilité économique et environnementale intégrée, mais aussi des méthodes pratiques (indiquant notamment des sources possibles de données) de constitution d'un compte et de calcul de chiffres dérivés;
- b) Il présentera des exemples développés pour illustrer le traitement des aspects complexes;
- c) Il usera dans toute la mesure du possible de méthodes, de concepts et de définitions harmonisés et uniformes, issus de l'expérience des pays;
- d) Il offrira plusieurs méthodes dans les quelques cas où l'accord ne se sera pas fait sur une méthode unique;
- e) Il pourra être utilisé par les spécialistes de comptabilité nationale souhaitant tenir des comptes satellites de l'environnement ou par des statisticiens de l'environnement souhaitant présenter leurs données dans un cadre comptable;
- f) Il fera ressortir les liens entre les méthodes comptables et la définition des politiques;
- g) Il se suffira à lui-même dans la mesure du possible, mais sera lié au Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993, au manuel opérationnel du SCEE, au manuel de comptabilisation des dépenses environnementales, au manuel du Système européen de rassemblement d'informations économiques sur l'environnement (SERIEE) et aux autres manuels pertinents;
- h) Il contiendra une terminologie (dans un glossaire) et des classifications convenues.

IV. Moyens de consultation et de communication sur le SCEE-2000*

11. Le Groupe de Londres est conscient de la nécessité de consulter la communauté internationale au

* Il est à noter que les étapes de consultation et de communication exposées ici le sont également dans la section V, Étapes restantes de la révision. On en parle à part ici pour bien marquer que c'est un élément fondamental pour la crédibilité du processus de révision.

sens large et de communiquer avec elle tout au long de la révision du SCEE, faute de quoi le SCEE-2000 manquerait de crédibilité auprès d'elle. Il s'agit en particulier d'éviter que surgissent tardivement des vues divergentes sur des questions de fond; il faudrait que le SCEE-2000 tel qu'il sera présenté à la Commission de statistique fasse déjà, dans toute la mesure du possible, l'objet d'un large accord à l'échelon international.

12. Il faut signaler que six pays supplémentaires d'Amérique latine et d'Asie ont été invités en 1999 à devenir membres permanents du Groupe de Londres. Ce dernier a désormais comme membres les pays et les organisations les plus actifs du monde en comptabilité de l'environnement, et nombre des entités internationales susceptibles de s'intéresser vivement au SCEE-2000 participent donc directement à la révision par le biais du Groupe de Londres.

13. Les consultations et communications suivront le calendrier ci-après :

Novembre 1999-avril 2000

- Le Comité de coordination mettra au point un exposé officiel des moyens de consultation et de communication, et veillera à le diffuser largement dans la communauté internationale.
- Lorsque ce sera possible, les membres du Groupe de Londres feront installer des liens depuis le site Web de leur institution vers celui du Groupe.
- Un éditorial du bulletin de la Division de statistique sera consacré au SCEE-2000, exposant notamment les moyens de consultation et de communication.
- Des experts de pays et d'organisations n'appartenant pas au Groupe de Londres dont on estime que le concours est particulièrement important seront invités directement à communiquer leurs vues sur les chapitres en projet.

20 avril 2000

- Le texte final des chapitres en projet aura été présenté au Comité de coordination le 31 mars et, après un délai suffisant pour qu'il ait eu le temps de se réunir et d'en parler, sera affiché sur le site Web du Groupe de Londres le 20 avril. Le public

pourra le consulter et formuler des observations, comme on l'explique ci-après.

20 avril-20 juin 2000

- Une première série d'observations du public sur les chapitres en projet sera acceptée jusqu'au 20 juin 2000.
- Les personnes désireuses de formuler des observations seront invitées à les envoyer à Statistique Canada (qui assure le secrétariat du Groupe de Londres).
- On répondra à toutes les réactions au moins par une lettre de remerciements. Lorsqu'on recevra des observations manifestement exactes, on les incorporera simplement au projet de chapitre voulu et on remerciera l'expéditeur de son concours. Pour les autres cas, il faudra répondre plus en détail, expliquant pourquoi on n'aura retenu dans le projet qu'une partie (ou rien retenu) des suggestions envoyées.
- Les réponses aux observations reçues seront supervisées par le Comité de coordination.

Milieu de 2000

- Des journées d'étude régionales, organisées avec le concours de la Division de statistique de l'ONU, offriront aux pays en développement n'ayant pas participé directement à la révision l'occasion de communiquer leurs observations sur le SCEE-2000.

31 juillet 2000

- Un projet de l'ensemble du SCEE-2000 sera affiché sur le site Web du Groupe de Londres le 31 juillet. Cette version remplacera les projets de chapitres affichés sur le site Web le 20 avril.
- On accueillera les observations du public sur ce projet jusqu'au 30 septembre. Le processus sera le même pour cette deuxième série d'observations que pour la première [voir plus haut, c)].
- Cette version du projet sera débattue à la fin du mois d'août lors de la réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune (voir ci-après).

Fin d'août 2000

- Une séance présidée par Anne Harrison sera consacrée au SCEE-2000 lors de la réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune à la fin d'août. Les experts et universitaires nationaux spécialistes des comptes nationaux auront ainsi l'occasion d'examiner le Système dans un cadre officiel et de formuler leurs observations. La version du SCEE-2000 présentée à la réunion sera affichée sur le site Web du Groupe de Londres le 31 juillet.

Fin d'octobre 2000

- Le projet de SCEE-2000, assorti d'un rapport exposant les éventuels problèmes non réglés à l'issue du processus de consultation, sera communiqué pour observations au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale vers la fin d'octobre 2000.

Mars ou avril 2001

- L'étape finale du processus de consultation et de communication sera une réunion d'un groupe d'experts organisée par l'ONU (dans un lieu à déterminer), qui donnera à la communauté internationale une dernière occasion de formuler des observations sur le SCEE-2000.
- Cette réunion groupera certains membres du Groupe de Londres et des experts invités, venant de bureaux nationaux de statistique, d'institutions internationales et d'ONG.

V. Étapes restantes de la révision

14. On expose ci-après ce qui reste à faire pour la révision du SCEE. Le calendrier suggéré étant ambitieux, il faudra pour le réaliser :

- a) Une grande détermination de toutes les parties en cause;
- b) Une concentration sans faille sur les points prioritaires;
- c) Le sens du compromis et des limites chez toutes les parties, le Système ne pouvant être constitué que pour les domaines où la théorie – et dans une

moindre mesure la pratique – sont bien établies et acceptées.

Achèvement des projets de chapitres : novembre 1999-mars 2000

15. Les groupes de travail poursuivront la rédaction des chapitres. Le Comité de coordination et le responsable de l'édition encadreront les travaux de manière qu'ils avancent bien et que des solutions se dégagent. Les coordonnateurs des différents chapitres auront à rendre les projets achevés au responsable de l'édition au plus tard le 31 mars 2000. La plupart des membres du Groupe de Londres auront alors apporté l'essentiel de leur concours à la révision du SCEE. Le reste du travail sera surtout du ressort du Comité de coordination, des coordonnateurs des chapitres et du responsable de l'édition.

Réunion de bilan : 10-12 avril 2000

16. Le Comité de coordination, le responsable de l'édition et au besoin les coordonnateurs des chapitres se réuniront au siège de la Banque mondiale à Washington pour faire le bilan des activités et décider s'il reste des travaux à achever avant que le responsable de l'édition puisse mettre au point une première version du manuel entier. On demandera le cas échéant à tel ou tel membre de procéder aux travaux de rédaction nécessaires.

Affichage des projets de chapitres sur le site Web du Groupe de Londres pour une première série de réactions du public : 20 avril 2000

17. Statistique Canada, qui assure le secrétariat du Groupe de Londres, affichera une version datée de tous les chapitres (projet final) sur le site Web du Groupe, pour que le public puisse formuler des observations.

Date-limite de communication d'observations : 20 juin 2000

18. Les observations du public devront être parvenues avant le 20 juin pour être prises en considération pour la rédaction de la version suivante du manuel. On a indiqué plus haut [par. 11 c)] les modalités d'examen de ces observations.

Le responsable de l'édition met au point la première version du SCEE-2000 complet : mi-avril-finjuillet 2000

19. Le responsable de l'édition, à partir des projets de chapitres communiqués à la fin de mars, composera dans les mois suivants (avant le 31 juillet) un projet complet du SCEE-2000. La version ainsi obtenue sera affichée sur le site Web du Groupe de Londres de façon que le public puisse la consulter (remplaçant les projets de chapitres affichés le 20 avril). Le public sera invité à communiquer ses observations sur le projet jusqu'au 30 septembre. Cette version sera débattue lors de la réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune (voir ci-après).

Réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune à Cracovie (Pologne), du 28 août au 1er septembre 2000

20. Une séance sera consacrée au SCEE-2000 à la fin d'août, lors de la réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune. Certains membres au moins du Comité de coordination participeront à cette séance, qui sera présidée par Anne Harrison, responsable de l'édition du manuel, et donnera l'occasion à des experts et des universitaires nationaux spécialistes des comptes nationaux d'examiner le Système et de présenter leurs observations. Trois spécialistes des comptes nationaux, de renommée internationale, seront invités à ouvrir le débat en présentant leurs commentaires écrits sur le SCEE-2000. Après un débat ouvert et approfondi, quatre membres du Groupe de Londres répondront au nom du Groupe aux questions qui auront été soulevées.

21. Après la réunion, le responsable de l'édition rédigera un récapitulatif des commentaires formulés pendant la séance et devant être incorporés à la version finale du manuel, qui sera disponible à la réunion du Groupe de Londres aux Pays-Bas en octobre 2000.

Date-limite de présentation de la deuxième série d'observations : 30 septembre 2000

22. Les observations du public (deuxième série) devront parvenir avant le 30 septembre pour être prises en considération dans la version finale du manuel. Les modalités d'examen de ces observations ont été exposées au paragraphe 13.

Réunion du Groupe de Londres à Voorburg (Pays-Bas) du 16 au 20 octobre 2000

23. Le Groupe de Londres se réunira aux Pays-Bas pour examiner la version définitive du SCEE-2000. Une fois que l'accord se sera fait sur le manuel, les membres du Groupe de Londres auront apporté l'essentiel de leur concours à la révision du SCEE. Le reste du travail sera surtout du ressort des institutions internationales et du responsable de l'édition, auquel le Comité de coordination maintiendra son aide.

Examen du SCEE-2000 par le Groupe de travail intersecrétariats : fin octobre 2000

24. Le texte du SCEE-2000, assorti d'un rapport exposant les éventuels problèmes non réglés à l'issue du processus de consultation, sera communiqué pour observations au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale après la réunion de Voorburg, à la fin d'octobre 2000.

Élaboration du texte définitif par le responsable de l'édition : novembre 2000-février 2001

25. Le responsable de l'édition élaborera le texte définitif du SCEE du Groupe de Londres en collaboration avec les institutions internationales et le Comité de coordination, compte tenu des observations issues des ateliers régionaux, de la réunion de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune, de la réunion de Voorburg et des éventuelles communications qui n'auraient pas été intégrées au texte précédent.

Présentation du SCEE-2000 par le Groupe de Londres à la Commission de statistique : février 2001

26. Le Groupe de Londres soumettra le texte définitif anglais du SCEE-2000 à la Commission de statistique (en tant que document d'information) lors de sa trente-deuxième session, en 2001. Il présentera également une liste des travaux restant à accomplir. La Commission sera invitée à approuver les travaux de révision déjà accomplis et la publication (au milieu de 2001) par les institutions internationales, après une réunion d'un groupe d'experts organisée par l'ONU en mars ou avril 2001.

27. Après la session de la Commission de statistique, le Groupe de Londres n'aura pratiquement plus de rôle à jouer dans la révision du SCEE. Les travaux restants seront du seul ressort des institutions internationales.

Réunion d'un groupe d'experts organisée par l'ONU : mars ou avril 2001 (lieu à déterminer)

28. Une réunion d'un groupe d'experts sera organisée par l'ONU (avec la participation de certains membres du Groupe de Londres) pour offrir une dernière occasion à la communauté internationale de formuler des commentaires sur le SCEE-2000. Les participants à la réunion ne seront pas seulement des membres du Groupe de Londres, de façon que les institutions internationales soient certaines que tous les pays ont été suffisamment consultés.

Mise en forme finale pour la publication : mai-août 2001

29. Après la réunion du groupe d'experts, les institutions internationales veilleront à donner la suite voulue aux éventuelles demandes de modification issues de la réunion. Les institutions superviseront la publication du manuel sous sa forme définitive. On espère que le SCEE-2000 n'aura pas besoin d'être révisé pendant cinq ans au moins après la publication.

VI. Rôles et attributions

Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement

30. Le Groupe de Londres a été chargé par la Commission de statistique de l'ONU de mettre au point le SCEE-2000. Le manuel sous sa forme définitive sera présenté à la Commission comme document de séance à sa session de 2001. Les attributions officielles du Groupe de Londres concernant la révision du SCEE prendront fin après cette session et les institutions internationales se chargeront de mettre la dernière main à la publication. Les pays et institutions membres du Groupe de Londres mettent les compétences voulues à disposition pour la rédaction du SCEE-2000. Les pays membres auront en outre assuré le financement du poste de responsable de l'édition, qui est indispensable pour permettre d'achever la révision en temps utile.

Coordonnateurs des chapitres et groupes de travail

31. La responsabilité première des coordonnateurs des chapitres et des groupes de travail est d'élaborer le texte des chapitres à partir desquels le responsable de l'édition constituera le manuel sous sa forme définitive. Ils auront donc à travailler en coordination étroite avec le responsable de l'édition et le Comité de coordination.

Comité de coordination

32. La principale responsabilité du Comité de coordination sera de superviser le travail d'élaboration du SCEE-2000 et de veiller à ce qu'il soit achevé en temps utile. Le Comité se réunira lorsque ses travaux l'exigeront. Il tranchera les questions restées en suspens, en coopération avec le responsable de l'édition et les coordonnateurs des chapitres (ainsi qu'avec les différents auteurs, le cas échéant). Il veillera à donner à la communauté internationale toute facilité de formuler des commentaires sur le SCEE-2000.

Responsable de l'édition

33. Anne Harrison a été nommée au poste de responsable de l'édition du SCEE-2000. Elle y consacra environ 12 mois de travail étalés sur 18 mois, à partir de la fin de 1999. Il lui incombera de coopérer avec le Comité de coordination et les coordonnateurs des chapitres afin de :

- a) Mettre les projets de texte à disposition en temps utile;
- b) Veiller à la clarté du texte, le cas échéant, et constituer un glossaire;
- c) Travailler en coordination étroite avec les coordonnateurs des chapitres et les autres membres du Groupe de Londres pour que l'accord puisse se faire sur les points délicats;
- d) Faire des projets de chapitres un manuel cohérent en suivant le calendrier exposé plus haut aux paragraphes 13 et 15 à 29;
- e) Faire en sorte que le texte définitif rende équitablement compte des vues de tous les membres du Groupe de Londres;

f) Rendre régulièrement compte au Groupe de Londres et aux chefs de toutes les institutions membres.

34. Au cas où l'on décèlerait des lacunes dans le manuel et où aucun membre du Groupe de Londres ne serait disponible pour rédiger le texte nécessaire, le responsable de l'édition le rédigera en coopération avec le Comité de coordination et le coordonnateur du chapitre en cause.

Institutions internationales

35. Les institutions internationales publieront le SCEE-2000. C'est donc à elles qu'il incombe au premier chef de veiller à ce qu'il traduise l'opinion internationale, même si c'est le Groupe de Londres qui dans la pratique aura à faciliter une bonne partie des consultations.

36. Une fois que le Groupe de Londres aura présenté le texte du SCEE-2000 à la Commission de statistique à sa trente-deuxième session, en 2001, il appartiendra aux institutions internationales d'obtenir l'approbation internationale définitive. Comme on l'a exposé plus haut (par. 13, 28 et 29), ce sera fait par le biais d'une réunion d'un groupe d'experts, en mars ou avril 2001.

37. Une fois obtenue l'approbation internationale définitive, les institutions internationales auront à coordonner les étapes finales de la publication (traduction, impression, diffusion, droit d'auteur, etc.).

VII. Points à débattre

38. La Commission de statistique est invitée à examiner la méthode prévue pour la révision du SCEE et le calendrier des activités, exposés dans le présent rapport.

39. Elle est invitée aussi à indiquer si les mandats du Groupe sont clairement définis et si les objectifs sont précis et réalistes. Elle peut souhaiter formuler en outre des observations sur les travaux envisagés pour l'avenir.

Notes

^a Études méthodologiques, Série F, No 61 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.XVII.12)